



HAL
open science

Le statut phonologique de schwa en français de Provence : une analyse suprasegmentale

Jean-Philippe Watbled

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Watbled. Le statut phonologique de schwa en français de Provence : une analyse suprasegmentale. *Lengas : revue de sociolinguistique*, 1991, 29, pp.21-50. hal-03165845

HAL Id: hal-03165845

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03165845>

Submitted on 11 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LENGAS 29, 1991
CNRS URA D 1052
Université Paul Valéry - Montpellier III

J. Ph. WATBLED *

Le statut phonologique de schwa en français de Provence : une analyse suprasegmentale

I. Introduction

La voyelle communément appelée 'E' caduc, 'E' muet, ou encore voyelle latente, ou schwa, et qui correspond au graphème 'E', est généralement analysée soit comme un élément sans valeur distinctive, pour reprendre les termes de Martinet (1980), soit comme un phonème un peu à part, que l'on transcrit alors /ə/ dans les représentations phonologiques. Dans le premier cas, il s'agirait d'un segment n'apparaissant que dans les représentations phonétiques, et dont la présence ne serait destinée qu'à empêcher la rencontre indésirable de certaines consonnes. Ainsi, la représentation phonologique d'une unité telle que *demander* serait /dmãde/. Dans le second cas, schwa a droit au statut de phonème, mais c'est alors un phonème instable, et il faut formuler un certain nombre de règles afin de rendre compte de sa distribution en surface. La majorité des partisans de la phonologie générative "classique" ou "linéaire" adoptent ce second point de vue (voir par exemple Dell [1973]). Il est à noter, toujours dans le cadre de la phonologie générative, que schwa a été également

* Université de Provence 29 Avenue R. Schuman 13621 Aix-en-Provence Cedex 1

analysé comme un segment "vide", sans contenu articulatoire au niveau sous-jacent, notamment par Anderson (1982:550ff).

Dans cet article j'examine la question du statut phonologique de schwa dans la variété de français provençal parlée à Marseille et dans sa région. Je défends les hypothèses suivantes:

- (i) dans ce parler, schwa est un phonème à part entière;
- (ii) ce n'est pas une voyelle "vide";
- (iii) ce n'est pas un phonème indépendant: les graphèmes 'EU' et 'E' correspondent à un même phonème vocalique;
- (iv) la structure suprasegmentale explique les différentes réalisations phonétiques de schwa;
- (v) la structure suprasegmentale explique aussi les timbres respectivement mi-fermé et mi-ouvert des voyelles moyennes dans des mots tels que *écrevisse* [œkʁə'vi:sə] et *aigrefin* (lɛgʁəfɛŋ).

II. Cadre théorique

II.1. Présentation du modèle

De nombreux phonologues s'accordent aujourd'hui à penser que les représentations phonologiques ne consistent pas en des chaînes linéaires de segments et de frontières de morphème, de mot etc... (voir, pour une présentation des différents modèles de phonologie non-linéaire, Durand [1990] et Goldsmith [1990]). Dans le présent travail, j'adopte une variante de la phonologie non-linéaire. Le débat concernant le binarisme des structures ne nous concernant pas directement ici, je supposerai que des branchements *n*-aires sont parfaitement licites (voir Nespors & Vogel [1986] pour des arguments contre le binarisme des structures suprasegmentales). En outre je ne postule qu'une seule étiquette pour les catégories prosodiques: S (= 'syllabe'); les unités prosodiques supérieures à la syllabe (S) sont considérées comme des projections de S (S', S'' etc...), ce qui nous permet de nous passer d'étiquettes arbitraires telles que 'pied', 'groupe', 'syntagme phonologique' etc... (voir Anderson & Ewen [1987:100-1]). En ce qui concerne le cadre phonétique, j'aurai recours à un système de traits complexes et *n*-aires dont les principes sont exposés plus loin.

II.2. Unités segmentales et suprasegmentales

On trouve sur la ligne phonémique (qui correspond à ce qu'on appelle souvent "squelette": voir Encrevé [1988:144-5]) une séquence de 'x', chaque 'x' représentant un phonème, comme dans l'exemple suivant:

(1) *Attila* x x x x x
 | | | | |
 a t i l a

Les 'x' symbolisent donc des unités de nature segmentale. L'unité supérieure à x est S: S symbolise la plus petite unité suprasegmentale. S n'est pas une projection de x, car x et S sont de nature différente.

Les structures ci-dessous illustrent les conventions de notation qui ont été adoptées; dans chacune de ces structures, B est la 'tête' ou 'gouverneur' (c'est-à-dire le terme principal), tandis que A et/ou C sont les termes 'dépendants':

(2) Z Z Z
 / | | \ / | \
 A B B C A B C

Examinons par exemple la représentation du mot *cinéma*. On voit que chaque voyelle est la tête de la syllabe:

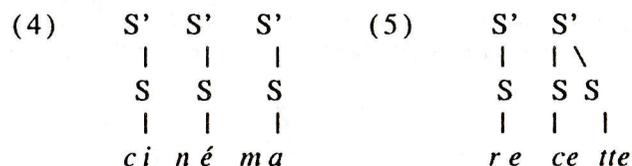
(3) S S S
 / | / | / |
 x x x x x x
 | | | | | |
 s i n E m a

Une branche verticale relie la tête (le "gouverneur") de la structure au noeud supérieur, et les branches obliques relient les unités subordonnées (dépendantes) à ce même noeud. De cette façon, les relations de dépendance qu'entretiennent les différentes unités sont exprimées de façon simple, sans qu'on soit obligé d'avoir recours à des étiquettes telles que 'fort' et 'faible', comme c'est le cas en phonologie métrique (voir Giegerich [1985]). Ce mode de représentation des relations de dépendance est analogue à celui qui est adopté dans la théorie dite

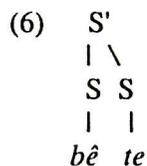
'phonologie de la dépendance' (voir Anderson & Ewen [1987]), bien qu'il existe par ailleurs des différences importantes entre cette théorie et le modèle présenté ici.

Certaines données militent en outre en faveur d'un découpage de la syllabe en deux domaines: le domaine 'initial', ou 'attaque', et le domaine 'final', ou 'rime' (voir Encrevé [1988]; pour des arguments en faveur d'un tel découpage, voir Watbled, à paraître). Ainsi, dans *parc* (/paʁk/), /p-/ est l'initiale, et la séquence /-aʁk/ constitue la finale. Il semble plus prudent de concevoir l'initiale et la finale comme des 'domaines' plutôt que comme des constituants étiquetés.

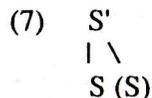
En ce qui concerne à présent les constituants supérieurs à S, supposons, à titre provisoire, que chaque S' domine un noeud S et un seul, à l'exception des polysyllabes qui ont un schwa final (*recette*):



La syllabe finale de (5) forme un constituant avec la syllabe précédente. Le mot *bête*, par exemple, est constitué d'un seul S':



La structure de S' est toujours:

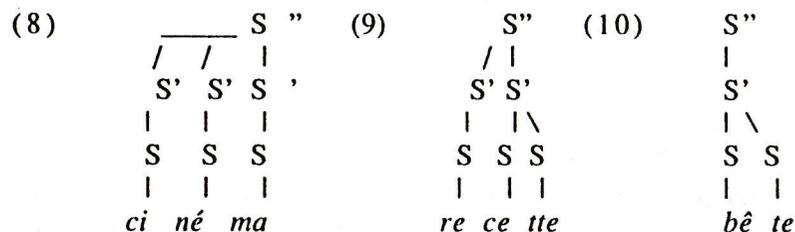


Dans cette structure, (S) est un constituant facultatif, et le premier S est le gouverneur.

C'est un fait bien connu de la phonologie du français que la dernière syllabe de la forme de citation (= prépausale) d'un mot de plus d'une syllabe est accentuée, sauf si son noyau vocalique est schwa, auquel cas c'est la syllabe pénultième qui est la plus forte. Dans le cadre théorique présenté ici, la règle d'accentuation lexicale est très simple:

Accentuer le S' le plus à droite du mot

Ce qui revient à dire, conformément aux conventions adoptées, qu'une branche verticale relie le noeud S' le plus à droite à un noeud S'':



On supposera que chaque mot phonologique est sujet à cette règle d'accentuation lexicale, et que des règles de désaccentuation, consistant essentiellement à effacer certains noeuds S'', s'appliquent ensuite en discours.

Je postule d'autre part les contraintes suivantes sur les représentations suprasegmentales:

(11) chaque noeud doit être étiqueté;

(12) Tout noeud Sⁿ qui n'est pas au sommet de la hiérarchie prosodique doit être immédiatement dominé par un noeud Sⁿ⁺¹.

Ces contraintes sont naturelles et motivées. Notons qu'il est beaucoup plus facile de les respecter si on accepte l'idée que les arbres sont à branchement *n*-aire (et non binaire). En outre, le noeud supérieur du mot, dans les représentations lexicales, est toujours étiqueté S''; si les arbres étaient à branchement binaire, il ne serait possible de placer aucune limite à la valeur de l'exposant de l'étiquette du noeud supérieur.

II.3. Composants et traits

Nous allons à présent examiner la question de la structure interne des segments. Je postule quatre composants, reliés les uns aux autres, et deux traits principaux:

(13) composants:

'initiation'
'phonation'
'nasalité'
'articulation'

(14) traits:

'aperture'
'lieu'

Seuls nous concerneront ici le composant 'articulation' et le trait 'aperture' (pour des détails sur ce cadre phonétique, voir Watbled & Autesserre [1989]). Le trait d'aperture est un paramètre à plusieurs valeurs scalaires, qui joue un rôle à la fois dans le composant 'nasalité' et dans le composant 'articulation'. Dans ce dernier, le trait 'aperture' rend compte à la fois du mode d'articulation des consonnes et de la hauteur vocalique, qui sont donc considérés comme des valeurs différentes placées sur une seule échelle. On suppose ainsi que voyelles et consonnes forment un continuum, les occlusives possédant le degré d'aperture minimal, et la voyelle [a] possédant le degré d'aperture maximal:

(15) occlusives: 0

fricatives: 1

semi-voyelles, voyelles hautes (fermées): 2

voyelles mi-hautes: 3

voyelles mi-basses: 4

voyelles basses (ouvertes): 5

Ajoutons que la consonne latérale [l] peut être caractérisée par la double valeur: 0+2 ('+' signale la simultanéité).

Ce système de traits nous permet de décrire et de formaliser les processus phonétiques de façon simple et naturelle. Il rend compte également

des relations hiérarchiques entre les segments au sein de la syllabe: la voyelle [i], par exemple, avec la valeur 2 pour le trait d'aperture, est supérieure sur l'échelle de sonorité à [l], qui a la valeur 0+2 pour le même trait. De la même façon, [l] est à son tour supérieur sur cette échelle à [p], dont la valeur est 0. En français, le segment le plus ouvert d'une syllabe est toujours son noyau:

(16)

	_____ S		
	/	/	
	x	x	x
	l	l	l
	p	l	i
aperture	0	0+2	2

Le degré d'aperture dans le composant 'articulation' prime sur le degré d'aperture dans le composant 'nasalité'. Ainsi, la consonne latérale [l] (0+2) est supérieure sur l'échelle de sonorité à [p] et [m] (0), mais la consonne [m] est supérieure à la consonne [p], en raison de son degré d'aperture plus important dans le composant 'nasalité' (2, opposé à 0). Il est à noter que le degré d'aperture, dans le cadre théorique présenté ici, joue le même rôle que les étiquettes 'fort' et 'faible' des théories qui adoptent des branchements binaires:

(17)

	_____ S''					
	/					
	S'					S'
	l					l
	S					S
	/ \					/ \
	x	x	x	x	x	x
	l	l	l	l	l	l
	p	a	s	t	i	s
aperture	0	5	1	0	2	1 (composant 'articulation')

III. Les voyelles en français méridional (variété provençale)

III.1. Les voyelles moyennes

Il est bien connu que dans la variété de français parlée en Provence, les voyelles mi-hautes et les voyelles mi-basses sont en distribution complémentaire:

(18) les voyelles moyennes non labialisées sont phonétiquement mi-basses en syllabe fermée, et mi-hautes en syllabe ouverte:

sept [sɛt]

laid [lɛ] (au lieu de [lɛ̃] en français standard);

(19) les voyelles moyennes labialisées sont également phonétiquement mi-basses en syllabe fermée, et mi-hautes en syllabe ouverte:

roc [ʁɔk] *caustique* [kɔs'tikə] (au lieu de [kɔstik] en français standard)

sot [so].

On observe que les oppositions suivantes sont possibles dans de nombreuses variétés de français non méridional, alors qu'elles sont impossibles en français de Provence:

(20) les voyelles non labialisées mi-hautes et mi-basses sont en opposition en fin de mot:

thé [te] *taie* [tɛ]

(21) les voyelles labialisées mi-hautes et mi-basses sont en opposition dans les syllabes finales de mot et fermées:

rauque [ʁɔk] *roc* [ʁɔk].

En français méridional, la situation est différente, et la règle suivante rend compte du timbre de toutes les voyelles moyennes, labialisées ou non, en syllabe finale:

(22) les voyelles moyennes sont phonétiquement mi-hautes en syllabe finale ouverte, et mi-basses en syllabe finale fermée.

Nous allons toutefois voir ci-après que les faits sont un peu plus complexes en syllabe ouverte non finale, et en ce sens la règle (22) n'est que partielle et provisoire, mais il est certain que les principes énoncés en (20) et (21) ne s'appliquent pas au français méridional, et la conséquence de la règle (22) est qu'il n'est pas légitime de postuler une opposition sous-jacente entre voyelles mi-hautes (23)(i) et voyelles mi-basses (23)(ii) dans la variété qui nous intéresse ici:

(23) (i) /e ø o/

(ii) /ɛ œ ɔ/

L'opposition entre les voyelles (23)(i) et les voyelles (23)(ii) caractérise de nombreuses variétés de français non méridional, ainsi que le français dit "standard". En français de Provence, on est en droit de postuler seulement trois voyelles moyennes dans les représentations sous-jacentes: /E, Œ, O/; ces voyelles moyennes, symbolisées par des majuscules, sont partiellement spécifiées dans les formes lexicales, car, à ce niveau, il serait tout à fait arbitraire de les considérer comme mi-hautes ou mi-basses: elles constituent simplement la sous-classe des voyelles moyennes, ce qui signifie que leur degré d'aperture sous-jacent se situe entre 2 et 5. Comme nous l'avons vu ci-dessus, la règle provisoire (22) rend compte des réalisations phonétiques en syllabe finale:

(24) (i) *thé* [te] *sot* [so] *peu* [pø]

(ii) *sept* [sɛt] *roc* [ʁɔk] *peur* [pœʁ]

Les représentations sous-jacentes des mots cités en (24) sont donc:

(25) /tE, sO, pœ, sɛt, ʁOk, pœʁ/

Le degré d'aperture (sous-jacent) de ces voyelles, dans le composant 'articulation', peut être défini comme 3/4 (≠ 'ou'). La règle (22) peut être remplacée, de façon définitive, par la règle (26), qui est plus générale:

(26) composant 'articulation':

aperture 3/4 ---> 4 si la voyelle gouverne un segment sur sa droite dans le même constituant (S or S')

---> 3 dans les autres cas

Dans *sept*, /E/ gouverne /t/ dans le constituant S; dans *cette*, /E/ gouverne schwa dans le constituant S'. Plus précisément, dans *sept* le noeud x qui domine /E/ gouverne le noeud x qui domine /t/, et dans *cette* le noeud S qui domine /E/ gouverne le noeud S qui domine schwa. Dans les deux cas la règle (26) produit [ɛ]; une seule règle est par conséquent requise pour deux contextes apparemment différents.

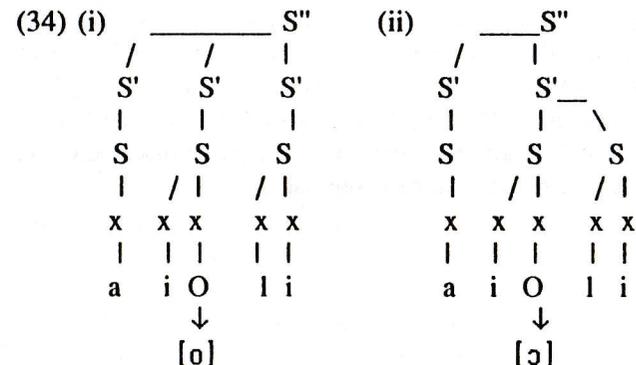
Notons que lorsque la voyelle moyenne gouverne un schwa dans le constituant S', et que ce schwa suit directement la voyelle en question, sans en être séparé par un autre segment, une autre règle que (26) s'applique: un mot tel que *poupée*, avec un schwa final post-vocalique non muet, dans une prononciation artificielle ou archaïque, verrait en effet sa voyelle accentuée (en gras ci-dessus) avoir une réalisation mi-haute et s'allonger sous l'effet du voisinage immédiat d'une voyelle subséquente plus faible qu'elle, et cette prononciation artificielle serait donc [pup^e:ə]. Cette règle d'allongement/fermeture a simplement priorité sur la règle (26): il s'agit d'un problème d'interaction entre deux règles, la règle plus spécifique (l'allongement/fermeture) l'emportant nécessairement sur la règle moins spécifique en cas de conflit. Il est évident que le problème ne se pose pas en français courant, mais il est non moins évident que tous les locuteurs cultivés appliquent spontanément la règle d'allongement/fermeture si on leur demande de prononcer le schwa final post-vocalique.

La validité de (26) est confirmée par les deux variantes d'un mot tel que *aïoli* :

- (33) *aïoli* : (i) [ajɔ'li]
(ii) [a'jɔli]

Aïoli fait partie de ces paroxytons que le français de Provence a empruntés au parler provençal local, en préservant son schéma accentuel d'origine (on trouve d'autres exemples, tels que *raspi*, *garrî*, etc...). (33)(i) représente la prononciation "francisée" au maximum, avec l'accent sur la finale, sous l'effet de l'analogie avec les autres mots français (*paradis* etc.); cette prononciation est adoptée par certains provençaux; (33)(ii) représente la prononciation "d'origine", qui est encore très répandue. On est en droit de supposer que les mots tels que *aïoli*, lorsqu'ils sont prononcés avec l'accent sur la pénultième, ont la même structure suprasegmentale que les autres paroxytons du français méridional, dont la plupart se terminent par un schwa; autrement dit, leur

syllabe finale forme un constituant S' avec la syllabe pénultième. Il faut remarquer que les deux variantes obéissent à la règle formulée en (26):

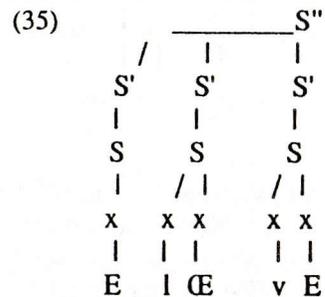


Les deux représentations ci-dessus sont identiques d'un point de vue strictement segmental, au niveau sous-jacent. La source de la différence est simplement le statut de la voyelle finale: le noyau final est gouverné par le noyau syllabique précédent en (34)(ii), mais pas en (34)(i). Cette différence dans les relations de dépendance explique de façon très simple les différences de réalisation d'une même voyelle sous-jacente partiellement spécifiée, à savoir /O/.

III.2.3. Schwa en position interne et dans les monosyllables

Rappelons que schwa correspond dans cette étude à un 'E' graphique qui ne se prononce ni [ə] ni [ɛ]. En position interne, il est souvent phonétiquement identique à la réalisation mi-haute du phonème qui correspond dans la graphie à 'EU', c'est-à-dire /œ/: cette réalisation mi-haute est [ø]: *melon* et *meulon*, réalisés [mølʒŋ], sont absolument homophones chez les locuteurs provençaux, tout comme sont homophones *médecin* et *mes deux seins*, réalisés [medøsxøŋ]. La réalisation phonétique de *crever* est [kʁøvø], exactement comme si le mot s'écrivait **creuver*, à tel point qu'on entend parfois **je creuve* [ʒø'kʁøvø], au lieu de *je crève*. D'ailleurs, la seule différence entre *crever* [kʁøvø] et *creuser* [kʁøzø] se situe au niveau de la consonne initiale de la deuxième syllabe: [v] pour *crever* et [z] pour *creuser*. De la même façon, en français languedocien, selon Durand, Slater & Wise (1988:84), le schwa de *genêts* ne se distingue pas de la voyelle de la première

syllabe de *jeunet*. En ce qui concerne la réalisation de schwa dans les monosyllabes, les mêmes auteurs (p.83) notent qu'elle est toujours identique à celle de la voyelle mi-haute [ø]: *je dis* et *jeudi* sont ainsi homophones; cette observation s'applique tout à fait à la variété de français parlée en Provence. Si nous prenons en considération le fait que schwa est une voyelle stable en français de Provence, la conclusion qui s'impose est la suivante: dans de tels contextes, les graphèmes 'E' et 'EU' correspondent tous deux à un seul phonème, /E/, dont la réalisation est [ø] dans les syllabes ouvertes. La représentation du verbe *élever*, par exemple, est:



Si nous appliquons la règle (26) à cette structure, nous obtenons [ølvø].

III.2.4. Schwas internes forts et faibles

Comparons à présent les réalisations phonétiques des termes suivants:

- (36) *élever* [ølvø]
ennemi [ɛnəmi]

Dans les deux mots, le premier noyau vocalique est une voyelle moyenne, le second noyau est un schwa interne ('E' graphique), et toutes les syllabes sont ouvertes. Précisons qu'il ne s'agit pas ici de syllabes graphiques: *ennemi* s'écrit certes avec deux 'N', et les avocats de modèles "abstraites" pourraient être tentés de postuler, conformément à ce que laisserait supposer la graphie, un /n/ géminé dans la forme sous-jacente, avec une syllabation \$En\$Nə\$mi\$ qui expliquerait le timbre de la voyelle initiale (\$ = frontière de syllabe): cette

hypothèse est à rejeter pour deux raisons: la première est que l'analyse phonologique ne saurait reposer entièrement sur des critères graphiques; la deuxième est que des termes tels que *céleri* ([sɛlɛʁi]) se comportent exactement comme *ennemi*, alors que la graphie ne comprend pas de graphème double, et que l'accent aigu laisserait plutôt attendre une voyelle mi-haute. De la même façon, certains provençaux (minoritaires certes) prononcent, toujours malgré l'accent aigu, *médecin* avec une voyelle mi-basse: [mɛdɛsɛŋ], au lieu de la variante majoritaire [mɛdɔsɛŋ], avec voyelle mi-haute.

Après avoir écarté l'hypothèse d'une influence de la graphie sur la phonologie, revenons aux mots cités en (36). Les réalisations de schwa dans ces deux mots sont différentes: le schwa de *ennemi* est réalisé de façon analogue à un schwa final de mot (comme dans *tête*, *cette*), ce qui explique le choix du symbole [ə]. En outre, conformément à l'hypothèse émise plus haut (voir §III.1), [ə] et [ɛ] sont des réalisations du même phonème: /E/. Le rejet de cette hypothèse aurait une conséquence indésirable et paradoxale: [ə] et [ɛ] s'opposeraient en français de Provence, mais seulement en syllabe inaccentuée, et exclusivement quand le noyau syllabique suivant est schwa; dans tous les autres contextes, et plus particulièrement dans les syllabes accentuées, l'opposition serait neutralisée. Cette vision des choses n'est évidemment pas plausible et ne sera pas retenue ici. Une seconde solution consisterait à postuler les représentations sous-jacentes suivantes:

- (37) *élever* /E|E|vE/
ennemi /Enəmi/

Une solution proche de cette dernière est adoptée par Durand, Slater & Wise (1988). Le schwa graphique ('E') correspondrait, dans le cadre de cette hypothèse, à deux phonèmes différents. Il faudrait ajouter que seul le phonème /ə/ causerait l'ouverture de la voyelle moyenne qui se trouve dans la syllabe précédente. Nous allons examiner ci-dessous une hypothèse concurrente.

IV. Une solution suprasegmentale

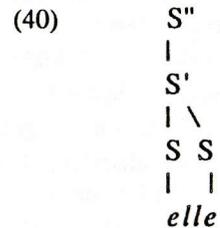
Comparons les exemples suivants:

- (38)(i) *elle rit* [ɛlɛʁi] (ii) *céleri* [sɛlɛʁi]

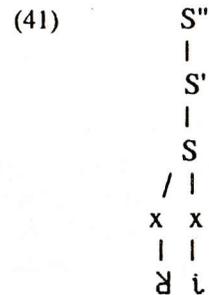
Tous les locuteurs provençaux interrogés s'accordent à dire que la seule différence entre (38)(i) et (38)(ii) est le [s] initial de *céleri*, absent dans la suite *elle rit* :

(39) *elle rit* = (c)*éleri*

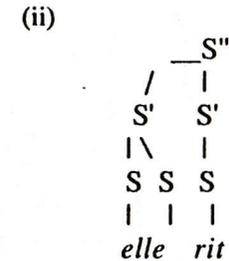
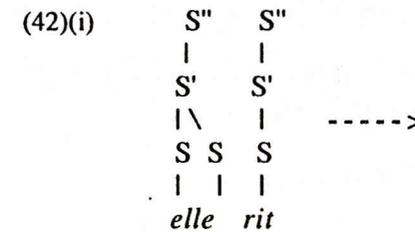
La structure suprasegmentale de *elle* est:



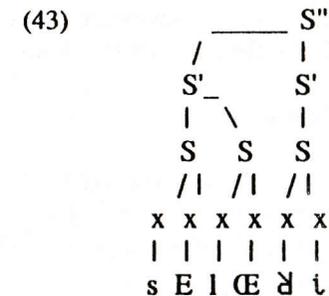
En (40), la première syllabe gouverne la seconde. Mes informateurs ont unanimement déclaré qu'ils considèrent la première syllabe comme plus "forte" que la seconde dans la prononciation isolée de *elle*. Leurs intuitions sont en accord avec la structure postulée en (40). Lorsque les mêmes locuteurs sont confrontés à (38)(i), ils réagissent régulièrement de la façon suivante: la syllabe la plus forte est [ɛi], mais la syllabe [ɛ] est encore considérée comme plus forte que [lə]. La représentation sous-jacente de *rit* est:



Quand les deux mots s'enchaînent en discours, seul *rit* garde son accent, et le premier noeud S'' doit être effacé par la règle de désaccentuation:



(42)(ii) est un reflet exact de la hiérarchie prosodique qui correspond aux intuitions du locuteur. Il est facile de déduire que la représentation sous-jacente de *céleri*, dont le schéma prosodique est en tous points analogue, est:

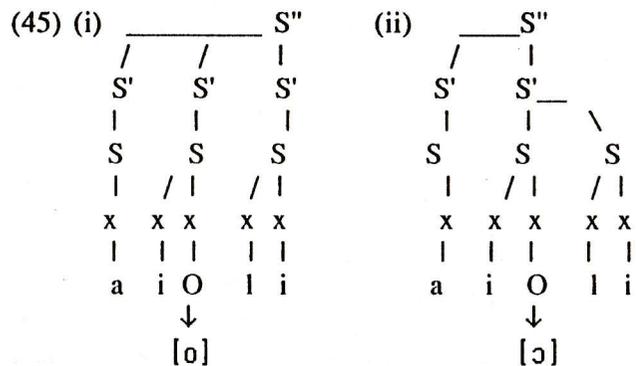


En d'autres termes, certains schwas internes se comportent exactement comme les schwas qui se trouvent en position finale de mot, mais d'autres non: on le voit en comparant (43) et (35). Le schwa interne de (43) est gouverné par le noyau précédent, tandis que le schwa interne de (35) ne l'est pas, et la distribution des deux types de structure n'est pas prévisible. En (43), la règle

(26) produit la variante mi-basse de /E/ ([ɛ]), et en (35) elle produit la variante mi-haute ([e]).

Revenons à présent au problème de *aïoli* en (33, 34), que nous reproduisons ci-dessous pour la facilité de la lecture:

(44) *aïoli*:: (i) [əjɔ'li] (ii) [ə'jɔli]



On a vu que la seule différence entre les deux variantes est d'ordre suprasegmental; en outre, cette différence dans la structure supra-segmentale n'est certainement pas conditionnée par un facteur segmental quelconque. Cet argument peut en fait être étendu au problème de schwa, et on aboutit aux hypothèses suivantes:

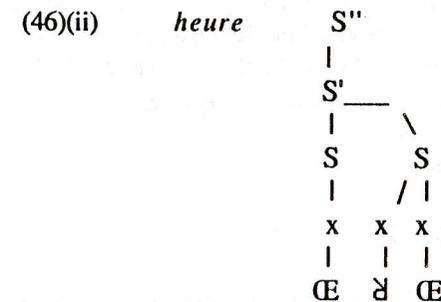
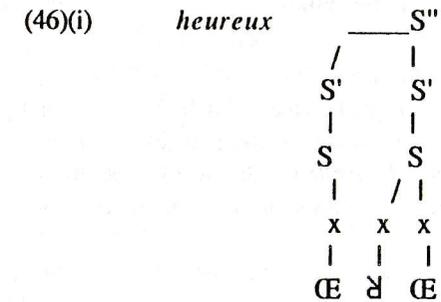
— en français de Provence, la forme sous-jacente de schwa est /œ/ dans tous les cas;

— certaines occurrences de /œ/ sont 'fortes' (dans le domaine de S'), ce qui revient à dire qu'elles ne sont pas gouvernées par le noyau précédent (*élever* [eləvœ], *médecin* [medɛsœ̃], etc... avec 'E' graphique, mais aussi *écoeurer* [ekœ̃dœ], *essulé* [esœ̃lœ] etc... avec 'EU' graphique);

— d'autres occurrences de /œ/, en syllabe non-initiale, sont 'faibles', ce qui revient à dire qu'elles sont gouvernées par le noyau précédent (*ennemi* [ɛnœ̃mi], *céleri* [sɛlœ̃ʁi] etc...). Dans de tels cas /œ/ correspond toujours à un 'E' graphique.

— /œ/ peut être faible dans des syllabes finales (*tête*) ou dans des syllabes non-finales (*ennemi*).

La conséquence de cette analyse est que la seule différence entre *heureux* et *heure*, au niveau sous-jacent, est d'ordre prosodique, mais qu'il n'y a aucune différence segmentale au niveau en question:



La règle (26) produit les résultats corrects: au niveau phonétique, la première voyelle de *heureux* est réalisée [œ], tandis que la première voyelle de *heure* est réalisée [œ̃], et que la voyelle finale 'faible' est réalisée [ə]:

(47) *heureux* [œ'ʁœ̃]
heure [œ̃ʁə]

On ne peut objecter à cette analyse qu'elle transfère sur le plan suprasegmental une opposition que l'on attribue généralement au plan segmental, et qu'elle ne serait par conséquent pas plus économique. En effet, autant que je sache, quelle que soit l'analyse retenue, on est contraint de reconnaître, en français (méridional ou non), l'existence des deux types de structure, comme en (46)(i)

et (46)(ii). La particularité de l'analyse défendue ici est que le type de structure suprasegmentale d'un mot qui contient un /œ/ n'est pas totalement prévisible à partir du contenu segmental. Toutefois, il est à noter que cette non-prévisibilité doit de toutes façons être reconnue: le locuteur provençal prononce en effet *pion* ([pjʒɿŋ]), par exemple, en une syllabe (avec un 'i' non syllabique), et *lion* ([li.jʒɿŋ]) en deux syllabes (avec un 'i' syllabique). D'autre part, nul ne songerait à postuler pour *aïoli* prononcé avec l'accent sur la pénultième un phonème final différent de celui que l'on a à la finale du même mot prononcé "à la française", avec l'accent sur la finale. Autrement dit, l'idée qui est exprimée ici est la suivante: *heure* est à *heureux* ce que la prononciation de *aïoli* avec l'accent sur la pénultième est à la prononciation du même mot avec l'accent sur la finale.

En ce qui concerne le schwa final de termes tels que *heure*, nous avons noté plus haut que sa réalisation est plus centrale, et moins labialisée. Ces différences phonétiques ne sauraient constituer un contre-argument: en effet, elles peuvent naturellement être attribuées au contexte suprasegmental; le /œ/ final de *heureux* est 'fort' (non gouverné par le noyau précédent), et son timbre se maintient, tandis que le timbre du /œ/ final de *heure* est dû à sa 'faiblesse': il est dépendant du noyau précédent, et tend à se réduire.

V. Phonologie et morphologie

V.1. L'exemple de la voyelle thématique

Nous avons vu ci-dessus qu'il n'est pas possible de prédire, sur une base phonologique, à partir du contenu segmental, si /œ/ sera 'fort', c'est-à-dire non gouverné par le noyau précédent, comme dans *élever*, ou 'faible', c'est-à-dire gouverné par le noyau précédent, comme dans *céleri* ou *ennemi*, avec les conséquences que cela entraîne pour le timbre de la voyelle moyenne de la syllabe précédente. Toutefois, il est évident que la morphologie joue un rôle non négligeable. Considérons en effet les formes verbales suivantes:

(48) *il cédera* [i.l.sɛ.də.ʁa]
il aimera [i.l.ɛ.mə.ʁa] etc...

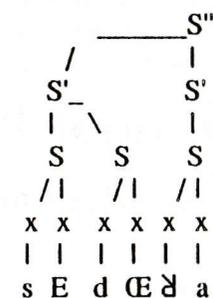
La régularité est facilement exprimable: quand schwa est une voyelle thématique qui précède une frontière morphologique, il est 'faible'; dans les

formes verbales ci-dessus, le -r- du futur est en effet précédé d'une frontière morphologique. En fait, les frontières morphologiques qui produisent cet effet sont aussi bien des frontières internes (frontières de morphème), que des frontières externes (frontières de mot). Le schwa final de mot des formes verbales suivantes se comporte en effet exactement comme celui des formes citées en (48):

(49) *il cède* [i.l.sɛ.də]
il aime [i.l.ɛ.mə] etc...

Il faut se garder de penser, cependant, que la réalisation mi-basse de la voyelle /E/ des formes citées en (48) est conditionnée par la structure morphologique elle-même. En réalité, cette structure morphologique ne fait que conditionner la structure suprasegmentale:

(50) (il) *cédera*



C'est ensuite la règle (26) qui remplira son office, en produisant la variante mi-basse de la voyelle /E/. Le timbre de cette voyelle est donc conditionné par un facteur purement phonologique, et non directement par un facteur morphologique. Si la morphologie joue un rôle sur la réalisation des voyelles, ce n'est qu'indirectement, par la médiation de la structure suprasegmentale.

V.2. L'alternance vocalique

En français de Provence, tout comme en français standard, on note le type d'alternance suivant:

- (51) *je jette* [ʒø'ʒɛtə] *nous jetons* [nuʒø'tɔ̃ŋ]
j'achète [ʒə'ʃɛtə] *nous achetons* [nuʒəʃø'tɔ̃ŋ]
je crève [ʒə'kʁɛvə] *nous crevons* [nuʒə'vɔ̃ŋ]

D'après ce qui précède, et en ignorant volontairement le problème du traitement des consonnes de liaison qui ne nous concerne pas ici, les représentations sous-jacentes de ces formes verbales sont:

- (52) *je jette* /ʒɛt+œ/ *nous jetons* /ʒœ't+ON/
j'achète /a'ʃɛt+œ/ *nous achetons* /aʃœ't+ON/
je crève /kʁɛv+œ/ *nous crevons* /kʁœ'v+ON/

On a donc une alternance entre les phonèmes /E/ et /œ/. La distribution est la suivante: l'alternant /E/ apparaît quand il n'est pas inférieur au noyau syllabique suivant dans la hiérarchie prosodique, autrement dit, dans le cas des verbes ci-dessus, quand il est suivi d'un schwa qui précède lui-même une frontière morphologique (voir §V.1 ci-dessus); l'alternant /œ/, au contraire, est inférieur au noyau syllabique suivant dans cette même hiérarchie prosodique. Notons que l'alternant /E/ apparaît même quand il ne reçoit pas l'accent lexical. Les formes de futur et conditionnel en attestent:

- (53) *j'achèterai* /aʃɛt+œ+ʔE/, réalisé [aʃɛtəʔə]

L'alternant /E/ peut apparaître également quand il est en position finale:

- (54) *paquet* /pakE/
empaqueter /AN+pakœt+E/

En (54), le principe énoncé ci-dessus est respecté: /E/ n'est pas inférieur dans la hiérarchie au noyau suivant, dans la mesure où il n'y a pas de noyau suivant du tout.

Dans les analyses génératives où schwa est considéré comme un phonème à part noté /ə/, on considère que ce schwa est l'alternant de base, et il est facile de formuler des règles convertissant ce /ə/ en [ɛ] dans les contextes appropriés (pour les détails, voir notamment Dell [1973]). La forme sous-jacente de *je jette*, dans ces analyses, est /ʒə't+ə/. Notons que dans une telle optique, on peut effectivement considérer le changement structural /ə/ ---> [ɛ]

comme un processus automatique, alors que si on choisissait /E/ comme forme de base, la règle inverse (/E/ ---> ə) ne serait pas générale. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer:

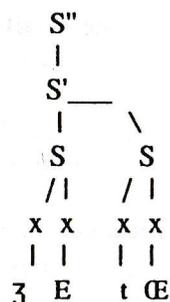
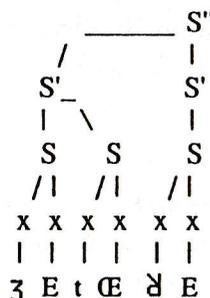
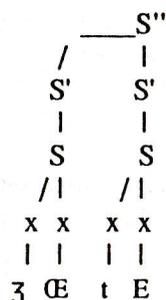
- (55) (i) *je jette* [ʒø'ʒɛtə] *nous jetons* [nuʒø'tɔ̃ŋ]
(ii) *je mets* [ʒø'mɛ] *nous mettons* [numɛ'tɔ̃ŋ]

ou encore, la paire *celer* / *sceller*. Il est clair, cependant, que les analyses telles que celles de Dell (1973) ou ses avatars sont incompatibles avec l'approche adoptée ici, dans la mesure où schwa n'y est pas considéré comme un phonème supplémentaire, mais comme une classe d'occurrences de /œ/. Il faut en réalité confronter l'ensemble des formes suivantes:

- (56)(i) *je jette* [ʒɛtə] *nous jetons* [ʒø'tɔ̃ŋ] *ils jettent* [ʒɛtə]
(ii) *je mets* [mɛ] *nous mettons* [mɛ'tɔ̃ŋ] *ils mettent* [mɛtə]
(iii) *je creuse* [kʁœzə] *nous creusons* [kʁø'zɔ̃ŋ] *ils creusent* [kʁœzə]

En (56)(i), [ɛ] alterne avec [ø]; en (56)(ii), [e] n'alterne qu'avec [ɛ] en vertu de la règle (26); en (56)(iii), [œ] alterne avec [ø] en vertu de la même règle. Au niveau sous-jacent, toutes les formes du radical du verbe *mettre* comportent la voyelle /E/, et toutes les formes du radical du verbe *creuser* comportent la voyelle /œ/. Nous l'avons dit, ce qui alterne en (56)(i), ce sont en réalité les phonèmes /E/ et /œ/, mais on aura compris que, quelle que soit la directionnalité de la règle morphophonémique (que l'on choisisse E ---> œ, ou œ ---> E), l'alternance ne peut être considérée comme automatique: il suffit pour s'en rendre compte de considérer les paradigmes où /E/ est invariant (*mettre* etc...), et ceux où /œ/ est invariant (*creuser* etc...). Dans ces conditions, il est raisonnable de considérer que l'alternant de base est celui qui apparaît comme le plus 'fort' dans la hiérarchie prosodique, c'est-à-dire /E/, et on peut alors postuler la règle suivante:

- (57) E ---> œ s'il est gouverné par le noyau syllabique suivant
Comparons les structures suprasegmentales:

(58) (i) *je jette*(ii) *je jeterai*(iii) *jeter*

Une règle telle que (57), dans le modèle adopté ici, n'est pas une règle générative: c'est une règle d'allomorphie qui relie des formes sous-jacentes différentes (pour des détails concernant ce point précis, voir Watbled, à paraître

[b]). Les structures en (58) sont des représentations sous-jacentes, et ces structures sont mises en relation par la règle (57).

V.3. Ambiguïté morphophonémique

Il existe des arguments "externes" tendant à confirmer la validité de la règle (57), ainsi que de l'analyse présentée. Il s'agit de changements analogiques que l'on observe dans certains idiolectes:

(59)(i) *nous mettons* [numətɔ̃ŋ] > *[numøtɔ̃ŋ]

(ii) *je crève* > **je creuve* [ʒø'kʁœvə]

En (59)(i), l'alternance s'étend à un paradigme qui ne la connaissait pas; en (59)(ii), elle disparaît d'un paradigme qui la connaissait. L'extension de l'alternance entre /E/ et /œ/ dans le paradigme de *mettre* montre que la règle doit bien être formulée comme en (57). Ces réfections s'expliquent par ce que j'appellerai le principe d'ambiguïté morphophonémique:

une règle d'allomorphie $X \rightarrow Y / W_Z$ est "ambiguë" si, en considérant les formes du paradigme qui contiennent l'alternant X, on ne peut automatiquement inférer que d'autres formes du même paradigme contiennent l'alternant Y, ou, inversement, si, en considérant les formes du paradigme qui contiennent l'alternant Y, on ne peut automatiquement inférer que d'autres formes du même paradigme contiennent l'alternant X.

L'ambiguïté morphophonémique n'est décelable que si on confronte différents paradigmes. Considérons dans cette optique la règle (57). Il est clair que la confrontation des paradigmes de *jeter*, *mettre*, *creuser* etc... révèle l'ambiguïté de (57). le /E/ de *mettre* peut *a priori* alterner avec /œ/, sur la base de *je jette*, *nous jetons*; le /œ/ de *nous crevons* (/kʁœv+ON/) peut très bien ne pas alterner avec /E/, sur la base de *je creuse*, *nous creusons* etc... Il y a danger de réfection par extension de l'alternance, comme en (59)(i), ou par nivellement, comme en (59)(ii). Cette analyse implique que la règle d'allomorphie qui met en relation les alternants /E/ et /œ/ n'est pas sentie comme un processus régulier en français. En effet, on peut constater la tendance suivante: les alternances tendent à s'étendre dans les paradigmes de

verbes irréguliers (3ème conjugaison), mais à disparaître des paradigmes de verbes réguliers (1ère conjugaison): il y a extension à *mettre*, mais suppression dans le paradigme de *crever*, par exemple. On peut songer à d'autres exemples: *becqueter* souvent ré-interprété comme *becter* (sans alternance), et inversement *croire*, dont la 3ème personne du pluriel du présent de l'indicatif est souvent prononcée **ils croivent*, sur le modèle de *ils doivent*.

VI. Règles d'élision

On a traditionnellement tendance à considérer qu'il existe en français un phonème spécial, symbolisé par /ə/, et appelé indifféremment schwa, E caduc, ou E muet. L'exposé qui précède montre que cette tradition est erronée, au moins en ce qui concerne le français de Marseille. En effet, dans cette variété, schwa n'est pas un phonème distinct de la voyelle labialisée /œ/, c'est-à-dire la voyelle qui correspond principalement à la graphie 'EU'. Nous avons vu que certaines occurrences de /œ/ sont 'fortes' (*écoeurer*, *écrevisse*), et d'autres 'faibles' (*pèlerin*, *céleri*), et ceci pour des raisons d'ordre suprasegmental. Un /œ/ 'faible' correspond toujours au graphème 'E', mais un /œ/ 'fort' s'écrit 'E' ou 'EU' (si l'on se limite aux graphies les plus courantes). Toutes les occurrences de /œ/ correspondant à un 'E' graphique ne sont donc pas 'faibles'.

En outre, il est évident que schwa est une voyelle stable en français de Marseille. Il faut préciser que cette stabilité caractérise aussi bien le /œ/ 'faible' que le /œ/ 'fort':

(60) *pèlerin* [pɛlœðʃɛŋ] (/œ/ 'faible')
élever [elœvɛ] (/œ/ 'fort')

Il existe une seule exception à cette stabilité, qui est l'élision du /œ/ faible final des polysyllabes, et l'élision du /œ/ des clitiques *que*, *je*, *ne*, *me*, *te*, *le* etc... (sur ces questions, voir Watbled, à paraître):

(61)(i) élision du /œ/ faible des polysyllabes:

Cett(e) actric(e) est belle [sɛtəktɔ̃sɛ'bɛlə]

(61)(ii) élision du /œ/ des clitiques:

Le ami ---> *l'ami*

L'élision en (61)(i) s'explique précisément par la 'faiblesse' de la voyelle, qui dépend du noyau syllabique précédent, mais cette explication ne saurait s'appliquer au /œ/ des clitiques: étant donné que les clitiques *que*, *je*, *ne*, *me*, *te*, *le* etc... sont monosyllabiques, leur /œ/ est 'fort' (il ne peut être dépendant du noyau précédent); *je* et *jeu* sont d'ailleurs homophones:

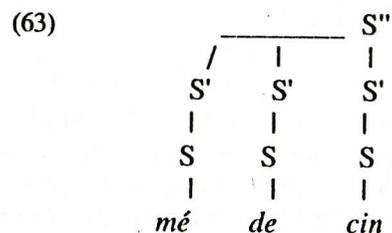
(62) S'
 |
 S
 / |
 x x
 | |
 3 œ

On en conclut que la règle impliquée en (61)(ii) est différente de l'élision du schwa final des polysyllabes, et qu'elle est simplement conditionnée par la propriété 'clitique' de ces unités monosyllabiques.

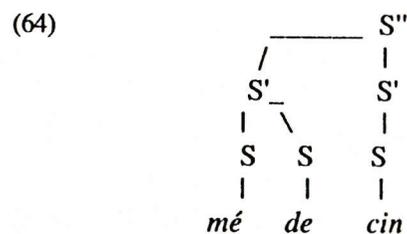
Ce qu'il importe d'ajouter, c'est qu'à nouveau il n'y a pas de coïncidence entre /œ/ 'faibles' et voyelles sujettes à élision (c'est-à-dire voyelles caduques), puisqu'il existe deux règles d'élision, l'une affectant des /œ/ 'faibles', et l'autre des /œ/ 'forts'.

VII. Variation

On a mentionné ci-dessus un cas de variation: *médecin* est parfois prononcé avec une voyelle mi-basse: [mɛdɛsɛŋ], au lieu de la variante majoritaire [mɛdɔsɛŋ], avec voyelle mi-haute, qui correspond à la norme méridionale. Dans le cadre de l'analyse présentée ici, cette variation ne saurait concerner la partie segmentale de la structure sous-jacente, et la séquence de phonèmes est dans les deux cas /mEdœsEN/. Il découle logiquement de ce qui précède que la différence phonétique de surface a pour cause profonde une différence dans la structure suprasegmentale sous-jacente. Si le mot est prononcé [mɛdɔsɛŋ], le /œ/ est 'fort', et la structure sous-jacente est:

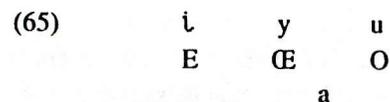


Si la prononciation est [mɛdəsɛ̃], le schwa est 'faible' (dépendant du noyau précédent), et la structure sous-jacente est:



VIII. Conclusion

L'analyse qui vient d'être exposée montre que schwa n'est pas un phonème différent de la voyelle moyenne antérieure labialisée que nous avons transcrite /œ/. Comme, d'autre part, il n'existe pas d'opposition sous-jacente entre voyelles moyennes mi-hautes et voyelles moyennes mi-basses, nous sommes en droit de postuler le système de voyelles orales suivant pour le français de Marseille:



Ce système est donc réduit à sept voyelles. Un petit nombre de règles motivées rendent compte du détail des réalisations phonétiques des voyelles moyennes /E/, /œ/, et /O/. Ces diverses réalisations sont directement conditionnées par la structure suprasegmentale.

REFERENCES

- Anderson, J. M. & C. J. Ewen (1987) *Principles of Dependency Phonology* Cambridge University Press
- Anderson, S. R. (1982) "The Analysis of French Schwa: or, How to Get Something for Nothing" *Language* 58, 535-71
- Dell, F. (1973) *Les règles et les sons* Hermann, Paris
- Durand, J. (1990) *Generative and Non-Linear Phonology* Longman, Londres & New York
- Durand, J., C. Slater, & H. Wise (1988) "Observations on Schwa in Southern French" in C. Slater, J. Durand and M. Bate, eds (1988), 30-70
- Encrevé, P. (1988) *La liaison avec et sans enchaînement, Phonologie tridimensionnelle et usages du français* Seuil, Paris
- Giegerich, H. J. (1985) *Metrical Phonology and Phonological Structure* Cambridge University Press
- Goldsmith, J. A. (1990) *Autosegmental and Metrical Phonology* Basil Blackwell, Oxford
- Green, J. N., & W. Ayres-Bennett, eds (1990) *Essays Presented to Rebecca Posner on the Occasion of her Sixtieth Birthday* Croom Helm Romance Linguistic Series
- Martinet, A. (1980) *Éléments de linguistique générale* A. Colin, Paris
- Nespor, M. & I. Vogel (1986) *Prosodic Phonology* Studies in Generative Grammar 28, Foris Publications, Dordrecht

- Slater, C., J. Durand & M. Bate, eds (1988) *French Sound Patterns: Changing Perspectives* Association for French Language Studies, Occasional Papers of the University of Essex, N°32
- Walter, H. (1990) "Une voyelle qui ne veut pas mourir" in J. N. Green & W. Ayres-Bennett, eds (1990), 27-36
- Watbled, J. Ph. (à paraître) "Les processus de sandhi externe en français de Marseille" *Journal of French Language Studies*, 1
- Watbled, J. Ph. (à paraître [b]) "Représentations sous-jacentes, représentations lexicales, et alternances vocaliques en anglais" *RANAM (Recherches Anglaises et Américaines)*, Université de Strasbourg, 1990
- Watbled, J. Ph. & D. Autesserre (1989) "Positions et Oppositions en Phonologie Multilinéaire" *Sigma* N°12, Université de Provence.